

Opportunités NB

Bâti pour **les affaires**



Table des matières

- **02** Message de la ministre
- **03** Message du président-directeur général et de la présidente du conseil
- 06 À propos d'Opportunités NB
- **07** Principales réalisations
- 08 Instaurer une culture
- 10 Tour d'horizon de l'année

- 12 Résultats
- 13 Célébration de réussite
- **14** Faire les liens
- **15** Points saillants d'investissements de 2015-2016
- **22** États financiers

VISION

Jouer le rôle de catalyseur d'une économie dynamique, compétitive, novatrice et à forte croissance pour le Nouveau-Brunswick d'aujourd'hui et des générations à venir.

MISSION

ONB est la principale corporation de développement des affaires qui travaille avec des entreprises de l'intérieur et de l'extérieur du Nouveau-Brunswick pour stimuler la croissance économique et la création d'emplois dans la province.

VALEURS

- ► L'intégrité, c'est un engagement inébranlable à l'égard des normes les plus élevées en matière de comportement.
- La responsabilisation, c'est être toujours conscient des résultats et des conséquences de ses actions.
- L'excellence, c'est s'efforcer de faire de son mieux. C'est chercher sans cesse à être remarquable.
- ► L'initiative, c'est donner aux autres les moyens d'agir de leur propre chef sans attendre qu'on le leur demande.



Message de la ministre



L'HONORABLE FRANCINE LANDRY

Ministre du Développement économique et ministre responsable d'Opportunités NB

Notre gouvernement accorde la priorité absolue à la création d'emplois en veillant particulièrement à créer de bonnes conditions pour permettre aux entreprises du Nouveau-Brunswick de prospérer, de créer des emplois et de stimuler l'économie.

Opportunités NB (ONB) est un élément important de notre vision pour un Nouveau-Brunswick solide et dynamique

Établie en tant que nouvelle approche du développement économique, ONB a démontré qu'elle peut produire des résultats. Les gens du Nouveau-Brunswick peuvent être fiers qu'ONB ait mis en place une équipe forte qui a dépassé ses objectifs en matière de création d'emplois et de développement économique au cours de sa première année de fonctionnement.

Je suis fière de nos résultats et de l'engagement d'ONB à respecter les normes les plus élevées en ce qui concerne les pratiques exemplaires en affaires.

L'honorable Francine Landry



Message du président-directeur général et de la présidente du conseil

Axée sur les clients, proactive, professionnelle et responsable, Opportunités NB (ONB) est centrée sur le rendement, les occasions de forte croissance et la croissance économique du Nouveau-Brunswick.

La première année d'ONB a été stimulante et exigeante. Lancée en avril 2015, elle a été créée par suite de la fusion d'Investir NB et du ministère du Développement économique. Notre approche quant aux affaires consiste à utiliser la meilleure expertise commerciale des secteurs privé et public. Nous sommes dirigés par un conseil d'administration formé de représentants du secteur privé, et nous sommes convaincus d'avoir établi une structure organisationnelle adaptable et souple dans laquelle **les employés ont les rôles qui leur conviennent afin d'obtenir des résultats plus rapidement.**

Nous avons connu beaucoup de changements au cours de l'année. Nous continuons de perfectionner notre façon de mener les affaires, avec l'objectif d'être encore plus sensibles aux besoins de nos clients et d'obtenir des rendements supérieurs pour le gouvernement du Nouveau-Brunswick. **Aujourd'hui, plus de 65 % des employés d'ONB sont en contact avec la clientèle. Nous avons réorganisé les ressources et réduit la taille de l'administration de 36 %.** Nous sommes très fiers de cela et y voyons clairement la démonstration de la façon dont ONB vit l'une de ses valeurs de base : la responsabilisation.

Meilleure dans sa catégorie pour ses pratiques d'affaires

Notre engagement envers la responsabilisation se reflète aussi dans la restructuration de nos politiques et procédures en matière d'aide financière. En réponse au Rapport 2015 de la vérificatrice générale, nous avons examiné toutes nos pratiques de prêt. Nous savions que nous pouvions faire mieux, et c'est ce que

nous avons fait. Nous avons demandé des conseils externes à des experts de l'industrie. Par conséquent, les politiques et procédures en matière d'aide financière qui sont aujourd'hui en place respectent les normes les plus élevées. À partir de fin d'année, les progrès importants ont été fait dans l'examen et la mise en œuvre des 19 recommandations en vue d'achèvement dans le prochain exercice financier.

Notre force se trouve dans notre culture

Nous croyons que notre force se trouve dans notre culture – dans nos façons de penser et d'agir. Nous avons une équipe qui réunit les meilleurs éléments des secteurs privé et public. Les membres de notre équipe ont vécu et travaillé partout dans le monde, à des endroits tels que le Japon, la Chine, la Turquie, le Costa Rica, le Vietnam, la France, le Qatar, les Bermudes et l'Irlande.

Nous avons également consciemment décidé d'investir dans un solide réseau d'employés situés dans l'ensemble de la province, qui travaillent dans cinq bureaux régionaux et sept bureaux satellites. Le maintien d'une forte présence régionale nous permet d'accélérer le processus décisionnel et de traiter plus rapidement les dossiers des clients. Cela nous permet également de créer des partenariats qui sont plus rapprochés de nos principaux intervenants régionaux.

Qu'il s'agisse de conclure des protocoles d'entente avec les agences régionales de développement économique, de soutenir les conférences annuelles destinées à l'industrie ou de faciliter des symposiums avec des exportateurs majeurs, nous avons fait des progrès considérables au cours de la dernière année pour ce qui est de renforcer et de cultiver les relations clés. Ces partenariats ont été particulièrement évidents lorsque la mine de potasse de Sussex a soudainement fermé.

Le coup a été dur pour le village, la région et la province. Pourtant, dans les mois suivants, ce que nous avons vu témoigne de la détermination du milieu des affaires non seulement de Sussex, mais aussi de la province et de la population du Nouveau-Brunswick. Une équipe dévouée formée de dirigeants communautaires et de dirigeants d'entreprise talentueux a émergé, et ces gens travaillent passionnément pour renforcer le Nouveau-Brunswick. Nous sommes fiers que l'équipe régionale d'ONB ait été sur le terrain dès le premier jour et y soit toujours.

Créer un impact

EXPANSION DES EXPORTATIONS

Puisque nous sommes la province du Canada la plus active pour les échanges, **notre équipe chargée de l'expansion des exportations est un moteur clé du développement économique**. L'équipe d'ONB a organisé 105 missions commerciales, de salons professionnels et d'activités de formation. En ayant aidé à élaborer les plans de croissance des entreprises, l'équipe a permis de créer 475 emplois et de générer des ventes de presque 80 millions de dollars. Les recettes d'exportation attribuables à l'ensemble des plans de croissance et de l'activité en matière d'exportation devraient s'élever à 150,5 millions de dollars.



PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Les petites et moyennes entreprises jouent également un rôle essentiel dans l'économie du Nouveau-Brunswick. ONB a travaillé avec les propriétaires de petites entreprises afin de les guider dans le processus de croissance, de leur faire connaître des possibilités d'exportation, de les relier à un réseau d'entrepreneurs ayant la même vision et de les aider à obtenir du financement. L'équipe d'ONB responsable des petites entreprises a réussi à faire approuver 187 demandes d'aide financière dans le sud du Nouveau-Brunswick, pour un total de 3,8 millions de dollars, et 40 demandes d'aide financière dans le nord, pour un total de 686 674 \$.

NOUVEL INVESTISSEMENT

Attirer de nouveaux investissements au Nouveau-Brunswick est un autre élément clé du développement économique de la province. L'équipe d'ONB chargée d'attirer les investisseurs a réussi à attirer de nouveaux investissements de leaders mondiaux comme IBM, BMM Testlabs, Accreon Inc. et DEW Engineering and Development.

▶ ONB a connu une année de transition et de croissance marquée par de nombreux moments enrichissants et certains défis. Nous sommes fiers d'avoir fini notre premier exercice financier en dépassant nos principaux objectifs.

Nous sommes allés au-delà de notre objectif en matière de création d'emplois **en doublant notre cible de 1 500** emplois avec un total de 2 965 emplois. Le salaire moyen pour ces emplois s'élève à 46 812 \$, **soit la limite supérieure de la fourchette ciblée qui allait de 32 000 \$ à 44 000 \$.** L'aide qu'ONB a accordée aux entreprises générera plus de 288 millions de dollars pour le produit intérieur brut (PIB), ce qui dépasse de **112 % notre objectif de 136 millions de dollars.**

Notre première année a été formidable. Et nous envisageons l'année à venir avec optimisme.

Roxanne Fairweather

Présidente du conseil

Stephen Lund

Président-directeur général

À propos d'Opportunités NB

Le projet de loi présenté en décembre 2014 pour établir la nouvelle corporation de la Couronne de la partie I a reçu la sanction royale le 27 mars 2015. Opportunités NB a été lancé officiellement le 1^{er} avril 2015. Sa responsabilité est d'ouvrir la voie à la création d'emplois et à la croissance économique dans la province par les moyens suivants :

- Cerner et saisir les occasions stratégiques et viables de forte croissance;
- Promouvoir à l'extérieur de la province les possibilités qui existent au Nouveau-Brunswick et ouvrir des débouchés nationaux et internationaux stratégiques pour ses clients;
- Offrir à ses clients de toutes les régions de la province des services de développement des affaires intégrés et adaptés;
- Déterminer et élaborer des groupes, possibilités ou projets économiques qui présentent un potentiel élevé de croissance; et
- Évaluer les occasions et les besoins de ses clients dans le but de favoriser la productivité des entreprises, leur capacité de croissance, leur viabilité à long terme et leur maintien.

Bâtir la marque d'ONB

ONB représente une nouvelle approche du développement économique au Nouveau-Brunswick. Elle intègre les activités menées auparavant par Investir NB et le ministère du Développement économique. ONB diffère de ses prédécesseurs par son approche, qui est axée sur les clients et qui utilise la meilleure expertise en affaires des secteurs privé et public.

Conseil d'administration d'ONB

À ONB, on est déterminé à être un leader et à suivre les meilleures pratiques qui soient pour les organismes de développement économique et de promotion du commerce. ONB est dirigé par un conseil d'administration doué et passionné issu du secteur privé. Ces cadres dirigeants dynamiques possèdent une vaste expérience en affaires. Combiné à une structure de gouvernance efficace, le conseil d'administration appuie et supervise la reddition de compte sur le plan financier et opérationnel.



► MEMBRES DU CONSEIL DE 2015-2016

Rangé arrière de gauche à droite: Dennis Flood, Scotia McLeod; Raymond Théberge, Université de Moncton; Michael J. Campbell, McCain Foods Ltd; Jim Baumgartner, (à la retraite) Moneris; Stephen Lund, Opportunités NB Rangé avant, de gauche à droite : Roxanne Fairweather, présidente du conseil, Innovatia; Lily Durepos, Alliance Assurance

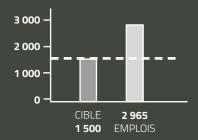
Absent: Earl Brewer, Plaza Corp.; Gloria Jollymore, Mount Allison University; Lynn Albert, LA Trading Jacques Pinet; Conseil de l'emploi du Nouveau-Brunswick.

Principales réalisations

FAITS SAILLANTS



2 965 emplois créés. Plus que le double de la cible que nous avions établie à **1 500**.



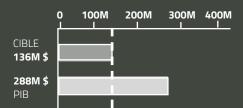


Le salaire annuel moyen des emplois créés s'élève à 46,812 dollars, ce qui correspond à la pointe de la fourchette cible





Grâce à l'appui d'ONB offert aux entreprises, le produit intérieur brut (PIB) est de **288** millions de dollars





Approbation de **227** demandes d'aide financière pour les petites entreprises, pour un total de **4,4 millions de dollars**



Recettes d'exportation de 150,5 millions de dollars attribuables aux plans de croissance et à l'activité d'exportation





Nous avons la chance de travailler chaque jour avec des gens qui se **passionnent autant que nous pour le Nouveau-Brunswick.** Voilà pourquoi nous sommes déterminés à mobiliser cette passion et à changer le discours dans cette province à l'aide de notre campagne #FiertéNB. Au cours de la dernière année, nous avons surtout cherché à faire progresser le dialogue et à mettre en valeur l'ampleur et la profondeur du milieu des affaires. La réaction du grand public et du milieu des affaires a été extrêmement positive. Depuis le lancement de la campagne en 2015 jusqu'au début du printemps de 2016, nous avons enregistré une augmentation de 3 400 % de l'utilisation de #FiertéNB sur Twitter.

ONB FAIT LE LIEN



Notre initiative ONB Fait le lien met également en évidence la fierté et l'engagement des gens du Nouveau-Brunswick à l'égard de notre province. ONB Fait le lien favorise la croissance économique en établissant des liens, en faisant la promotion du Nouveau-Brunswick et en créant des occasions de mentorat. C'est avec fierté que nous avons lancé cette initiative au printemps dernier en compagnie de plus d'une centaine de dirigeants d'entreprise du Nouveau-Brunswick. Depuis le lancement, plus de 300 agents de liaison ont adhéré.

Instaurer une culture

Équipe des cadres supérieurs



▶ À partir de la gauche, Heather Libbey, Chef de la culture; Stephen Lund, Président-directeur général; Carol Sharpe, Directrice principale, Marketing; Paul Fudge, Vice-président, la structuration d'opérations commerciales et Chef des services financiers; Carolyn McCormack, Directrice des Communications; Serge Doucet, Vice-président, croissance des entreprises; Nora Lacey, Directrice général opérationnel; Jean Paul Robicheau, vice-président adjoint, l'attraction des investissements et Traci Simmons, Conseillère spéciale du directeur général et Gestionnaire des relations avec les intervenants.

Né au Nouveau-Brunswick, le chef de la direction, Stephen Lund, était prêt à y revenir pour changer les choses. Possédant 30 ans d'expérience dans le secteur du développement financier et économique, il est un PDG reconnu à l'échelle internationale.

Pour l'équipe des cadres supérieurs, il est de première importance d'instaurer une culture organisationnelle solide au cours de l'année. Trois principes directeurs clés ont été retenus :

- Attirer et conserver des personnes talentueuses au rendement élevé, leur permettre de se perfectionner, et voir à l'excellence opérationnelle dans l'ensemble des fonctions et des services;
- Se concentrer sur l'amélioration continue du personnel et des processus internes;
- Privilégier une mentalité et une culture du secteur privé cohérentes avec les meilleures pratiques pour les organismes voués au développement économique.

À dessein, on a formé l'équipe d'ONB en particulier pour satisfaire aux besoins de ses clients et des intervenants. L'équipe est composée d'une combinaison unique d'effectifs, issus du secteur public et privé, qui jouissent d'une expérience étendue et approfondie en matière de développement économique. ONB comptait 97 employés au bureau central à Fredericton, de même que des employés dans cinq bureaux régionaux et sept bureaux satellites. Des efforts considérables ont été déployés afin de recruter et d'intégrer des personnes talentueuses, jouissant d'un parfait équilibre entre les compétences et les expériences.

La gestion du rendement, y compris des indicateurs clés du rendement individuel et d'équipe, et des normes de travail ont été établies et sont mises en application sur une base mensuelle. Instaurer une culture solide à ONB repose grandement sur la capacité d'offrir des occasions de leadership. ONB compte cinq comités dirigés par des employés de sorte qu'on donne aux employés la compétence pour enrichir la culture d'ONB, et ce, à leur façon. Axes d'action des cinq comités de la culture d'ONB : la reconnaissance, redonner à la collectivité, le volet social, la santé et le mieux-être et les valeurs écologiques. Les marques de reconnaissance sont encouragées à tous les échelons d'ONB en écrivant une carte de valeurs destinée aux employés d'exception; ce faisant, les membres du personnel reconnaissent leurs pairs qui mettent en pratique des valeurs fondamentales d'ONB en agissant avec professionnalisme, en se tournant vers le client, en étant proactifs et responsables.

► CINQ BUREAUX RÉGIONAUX ET SEPT BUREAUX SATELLITES D'ONB





► Lori Black, Spécialiste des relations avec les intervenants reconnaît collègue Melissa O'Rourke, Spécialiste de la Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée (LDIPVP) avec une carte de valeurs

Le mentorat est une pierre angulaire de la culture d'ONB. Les programmes de mentorat et d'enseignement coopératif d'ONB favorisent le perfectionnement des jeunes et les encouragent à participer activement aux décisions portant sur les questions sociales et économiques dans leur collectivité et à contribuer à bâtir un avenir viable dans la province. Au cours de sa première année, ONB a offert des stages à quatre étudiants du programme d'enseignement coopératif dans le cadre d'un projet pilote réalisé avec University of New Brunswick



Tour d'horizon de l'année

ONB a consacré considérablement de temps à la recherche et à l'analyse de secteurs clés de l'économie du Nouveau-Brunswick dans le but de cerner des occasions de forte croissance comportant une solide proposition de valeur.

Le plan stratégique d'ONB pour 2016-2019 définit six priorités stratégiques :

- Accroître l'investissement étranger,
- Créer des possibilités pour les exportateurs du Nouveau-Brunswick,
- Accroître la croissance des entreprises au Nouveau-Brunswick, de même que les nouveaux démarrages et l'entrepreneuriat,
- Offrir une aide financière responsable et de qualité à l'industrie,
- Renforcer le discours, collaborer et établir des relations, et
- Créer une culture axée sur le talent et le rendement.





Sussex Beard Oil Merchants a conclu une entente avec deux dragons de l'émission *Dragons' Den* de la CBC en novembre 2015. Lancée il y a trois ans, l'entreprise vend des produits pour soins du visage aux hommes qui veulent prendre meilleur soin de leurs poils faciaux et de la peau de leur visage. Le dragon Michael Wekerle a offert 65 000 \$ à Matt White pour 25 % de son entreprise. Il a plus tard demandé une redevance de 5 % pendant cinq ans. Une deuxième dragonne, Michele Romanow, a pris part à l'entente, partageant le pourcentage avec M. Wekerle.

ONB me proposait des choses et me montrait des programmes comme Percée, et ma réaction automatique était de dire que cela n'était pas pour moi. Mais plus Emily [Emily McGill, Chargée du développement des affaires] parlait de ces choses et m'encourageait à participer, plus je me rendais compte qu'elle me disait de pousser mes limites et de faire les choses différemment. ONB m'a encouragé et m'a mis en contact avec les bonnes personnes. C'est ce qui m'a permis de changer ma façon de penser et de passer au niveau suivant.

Matt White

Sussex Beard Oil Merchants

Résultats

Endroits où nous nous sommes rendus

CROISSANCE DES ENTREPRISES

ONB travaille en amont avec les entreprises du Nouveau-Brunswick afin de soutenir des milieux d'affaires vibrants dans les secteurs clés à forte croissance et dans les diverses régions. Des chargés du développement des affaires spécialisés travaillent en collaboration avec des clients afin d'élaborer des plans de croissance en appui à l'expansion ou à des améliorations à apporter à la productivité et à la pérennité d'entreprises du

- ► LE NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK

 APPROBATION DE 40 DEMANDES

 D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE NORD DU

 NOUVEAU-BRUNSWICK, POUR UNE

 VALEUR DE 686 674 DOLLARS
- ► LE SUD DU NOUVEAU-BRUNSWICK

 APPROBATION DE 187 DEMANDES

 D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE SUD DU

 NOUVEAU-BRUNSWICK, POUR UNE

 VALEUR DE 3,8 MILLIONS DE DOLLARS

Nouveau-Brunswick. L'équipe d'ONB responsable des petites entreprises a réussi à faire approuver 187 demandes d'aide financière dans le sud du Nouveau-Brunswick, pour un total de 3,8 millions de dollars, et 40 demandes d'aide financière dans le nord, pour un total de 686 674 dollars.

DÉVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS

Le Nouveau-Brunswick est une province axée sur l'exportation. L'équipe d'ONB chargée de l'expansion des exportations a travaillé avec les moyennes et grandes entreprises exportatrices du Nouveau-Brunswick pour soutenir leurs plans de croissance à long terme. L'équipe a appuyé 105 activités d'expansion des exportations qui a attiré 1 186 participants. Parmi ces activités, notons 65 missions extérieures, sept missions intérieures et une première entrée multisectorielle à Cuba.

L'équipe de l'expansion des exportations s'est déplacée aux États-Unis, en Allemagne, en France, au Royaume-Uni et partout au Canada avec les entreprises exportatrices du Nouveau-Brunswick. Les recettes d'exportation attribuables à l'ensemble des plans de croissance et de l'activité en matière d'exportation devraient s'élever à 150,5 millions de dollars.

- L'équipe a supporté 105

 activités de développement
 d'exportation qui ont impliqué

 1 186 participants.
- Les activités comprenaient
 65 missions à l'étranger 7 missions d'accueil et la première incursion intersectorielle à Cuba.

ATTRACTION D'INVESTISSEMENTS

L'équipe d'ONB chargée d'attirer des investissements a réussi à attirer de nouvelles entreprises des leaders mondiaux. L'équipe a conclu 22 ententes comportant une promesse de 2 088 emplois avec de nouvelles entreprises et de nouveaux investissements et exportations de marques mondiales déjà présentes au Nouveau-Brunswick, —notamment Testlabs, Accreon Inc. et Dew Engineering and Development.

- **22 AFFAIRES CONCLUES**
- **▶ 2 088 EMPLOIS PROMIS**



Célébration de réussite

ONB travaille chaque jour avec des entrepreneurs et des propriétaires d'entreprise qui sont extrêmement fiers de notre province et qui se passionnent pour notre province. L'initiative **#FiertéNB** a été lancée pour montrer que la fierté peut aider à passer du discours défaitiste à un discours axé sur l'optimisme et la détermination.

La réaction du grand public et du milieu des affaires a été extrêmement positive depuis le lancement de #FiertéNB à l'automne de 2015. Les résultats initiaux montrent que la campagne s'avère efficace. Le climat des affaires s'est amélioré dans la province.

#FiertéNB

L'accroissement de l'utilisation du mot-clic « #FiertéNB » est une autre indication du succès obtenu par le mouvement #FiertéNB. Entre le moment de son lancement en 2015 et le début du printemps de 2016, l'utilisation de #FiertéNB sur Twitter a augmenté de 3 400 %.





Faire les liens

ONB connaît l'importance des liens, et c'est la raison pour laquelle l'initiative ONB Fait le lien a été conçue et lancée. ONB Fait le lien vise la création de liens, la promotion du Nouveau-Brunswick et la création de possibilités de mentorat et de formation grâce à la bourse de MentraConnect et d'ONB Fait le lien.

Un agent de liaison peut créer des possibilités réelles et concrètes de développement des affaires. Le rôle des agents de liaison est de présenter aux propriétaires d'entreprise des possibilités d'affaires partout dans le monde, de faciliter l'expansion des entreprises et le succès à long terme, de motiver les dirigeants d'entreprise à faires des affaires avec les entreprises du Nouveau-Brunswick et de participer à l'élaboration et à la communication des histoires concernant leur succès. ONB Fait le lien aide également les jeunes au moyen de bourses, de mentorat et de perfectionnement continu des compétences.

ONB FAIT LE LIEN



Les dirigeants d'entreprise de partout au Nouveau-Brunswick nous ont dit qu'un tel programme peut générer des possibilités de développement d'affaires concrètes et utiles. Quiconque possède des liens avec le Nouveau-Brunswick peut devenir agent de liaison, qu'il s'agisse de dirigeants d'entreprise ou de dirigeants communautaires reconnus ou de n'importe qui ayant le nom d'un contact à communiquer. Tout le monde a un rôle à jouer, qu'elles habitent au Nouveau-Brunswick, ailleurs au Canada ou à l'étranger.

Roxanne FairweatherPrésidente du conseil



Faits saillants d'investissements de 2015-2016

Opportunités NB a fait progresser ses priorités grâce à des investissements stratégiques en vue de créer des emplois.



Accreon Inc.

Accreon Inc., une entreprise de technologie et de services aux entreprises de Fredericton, créera jusqu'à **120 nouveaux emplois** dans le secteur des TI au moment d'accroître ses exportations vers le marché des États-Unis. Accreon développe des solutions de TI pour les secteurs des soins de santé, des services gouvernementaux et des services financiers. La création de ces nouveaux postes pourrait contribuer jusqu'à 16 millions de dollars par an au PIB provincial.



La croissance accélérée sur le marché des États-Unis aura des répercussions positives notables sur notre entreprise au Nouveau-Brunswick, a affirmé le président-directeur général de l'entreprise, Eric Demers. Le Nouveau-Brunswick offre un faible coût d'exploitation, une main-d'œuvre qualifiée et motivée, un accès à des étudiants dans quatre universités et onze collèges ainsi qu'un certain nombre de mesures incitatives pour les entreprises. Mais le plus important, c'est que nos racines sont ici.

Eric Demers

Président-directeur général, Accreon Inc.





BMM Testlabs

BMM Testlabs, le plus ancien laboratoire privé indépendant d'essais de jeux de hasard du monde, créera **1 000 emplois à temps plein** dans le Grand Moncton. Ayant son siège social à Las Vegas, dans le Nevada, l'entreprise créera des emplois au cours des cinq prochaines années pour les vérificateurs de l'assurance de la qualité, les ingénieurs, les informaticiens, les directeurs du développement des affaires et les gestionnaires de projet. Une fois tous les postes pourvus, l'investissement consenti par le gouvernement provincial augmentera le PIB du Nouveau-Brunswick d'environ 75 millions de dollars annuellement.



BMM se réjouit de miser sur ses activités déjà importantes dans le Grand Moncton, car, pour nous, la ville est l'emplacement idéal pour étendre notre présence au Canada.

Martin StormPrésident-directeur général de **BMM Testlabs**





DEW Engineering and Development ULC

À Miramichi, DEW Engineering and Development ULC a créé **98 emplois** pour donner suite à plusieurs nouveaux contrats en matière de défense et de sécurité. L'entreprise fournit des systèmes blindés pour les voitures de la police civile, des mises à niveau et prolongations de la durée de véhicules, de même que des abris mobiles à des fins militaires. L'investissement combiné d'ONB et du Fonds de développement économique et d'innovation pour le nord du Nouveau-Brunswick soutient la création de ces emplois et augmente le PIB provincial d'environ 6 millions de dollars par an.



Nos effectifs du Nouveau-Brunswick, nos installations et les produits que nous fabriquons ici sont de classe mondiale. Nous sommes heureux d'avoir l'occasion de continuer à investir dans notre capacité à Miramichi et à l'accroître.

Ian Marsh Président de **DEW Engineering** and Development ULC





Chef de file mondial des technologies de l'information et de la cybersécurité, IBM a choisi le Nouveau-Brunswick pour étendre ses activités, créant **250 emplois à temps plein** à Fredericton, à Saint John et à Florenceville-Bristol. Ces postes augmenteront la masse salariale annuelle avant les avantages sociaux de 15 millions de dollars en pleine production et feront croître le PIB du Nouveau-Brunswick de 25,7 millions de dollars.



C'est ensemble que nous sommes en train d'instaurer les conditions propices à la transition du Nouveau-Brunswick vers une économie du savoir afin de pouvoir relever des défis de taille, comme la croissance considérable de la cybercriminalité, et ce, pour le bien de tous les Canadiens et des entreprises du monde entier.

Dino Trevisani Président, **IBM Canada**





Plato et PQA

Une nouvelle entreprise autochtone d'essai de logiciel, ProfessionaL Aboriginal Testing Organization (PLATO), a créé **145 nouveaux emplois** dans le secteur des technologies de l'information (TI). Ces emplois apporteront annuellement environ 11 millions de dollars à l'économie.

D'un bout à l'autre du Canada, il existe une importante pénurie de gens qualifiés dans l'industrie des TI et il faut y remédier. J'ai convenu que la création d'un programme de formation continue pour former des vérificateurs de logiciels qualifiés me permettrait de mettre sur pied par la suite une entreprise indépendante visant précisément à offrir, aux collectivités des Premières Nations, de bonnes possibilités d'emploi menant à des choix de carrière solides dans une industrie connaissant une croissance vigoureuse.

Keith McIntosh

Coprésident-directeur général de **ProfessionaL Quality Assurance (PQA) et fondateur de PLATO**





Sébastien Roy se passionne à la fois pour les spiritueux et le Nouveau-Brunswick. Il y a à peine trois ans, il a conjugué ces deux passions pour créer Distillerie Fils du Roy, une microdistillerie située à Petit-Paquetville, dans le nord de la province.

Mise sur pied dans le but de créer des emplois pour la famille, la distillerie a remporté de nombreux prix internationaux pour ses spiritueux qui sont maintenant exportés ailleurs au Canada et dans le monde. Pour le moment, sa production englobe la vodka, le gin, l'absinthe, l'anisette, une liqueur de bleuet, une liqueur de canneberge et l'Eau d'Août. Elle envisage aussi de produire ce qui devrait être officiellement le premier whiskey produit au Nouveau-Brunswick.



Opportunités NB nous a énormément aidés depuis le début, a mentionné Sébastien Roy. J'ai toujours dit que ce n'est pas simplement l'aide financière de l'équipe d'ONB qui est efficace, mais aussi les conseils qu'elle m'a fournis et continue de me fournir. On peut obtenir de l'argent d'une banque, mais elle ne peut pas nous apporter le même de genre de conseils sur notre secteur et les mêmes personnes-ressources dont des groupes comme l'ONB disposent. Le fait de nous faire diriger vers les bons consultants ou les bons partenaires a réellement eu des effets positifs. Je ne pense pas que nous en serions au même point autrement.

Sébastien Roy

Distillerie Fils Du Roy

États financiers <u>Pour l'exercice terminé le 31 mars</u>





RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au président et aux membres du conseil d'administration d'Opportunités Nouveau-Brunswick

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints d'Opportunités Nouveau-Brunswick, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2016, et les états des résultats, de l'évolution de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Opportunités Nouveau-Brunswick au 31 mars 2016, ainsi que des résultats de ses activités, de l'évolution de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

La vérificatrice générale,

Kim MacPherson, CPA, CA

Le 27 octobre

Opportunitiés Nouveau-Brunswick État de la situation financière

Au 31 mars

Actif financier	2016
Montant à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick	36 308 884 \$
Créances générales	943 010
Intérêts à recevoir	893 885
Prêts en cours (note 7)	122 925 381
Placements (note 8)	8 331 514
Actif financier total	169 402 674 \$
Passif	
Comptes créditeurs et charges à payer (note 10)	15 784 256 \$
Provision pour moins-value sur les garanties de prêts (note 12)	17 030 348
Prêts à rembourser à la province du Nouveau-Brunswick (note 13)	219 569 025
Passif total	252 383 629 \$
Dette nette	(82 980 955) \$
Actif non financier	
Frais payés d'avance	19 304 \$
Déficit accumulé	(82 961 651) \$

Les notes afférentes aux états financiers en font partie intégrante.

Roxanne Fairweather

Présidente du conseil d'administration

Michael Campbell

Michael Campbell

Président du comité de verification

Opportunitiés Nouveau-Brunswick État des résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars

Recettes	Budget 2016	2016
Province du Nouveau-Brunswick	39 374 000 \$	39 374 000 \$
Intérêt sur les prêts (note 4)	9 053 000	7 111 327
Recettes des placements (note 5)	-	1 837 811
Désigné	750 000	310 761
Recouvrements de créances douteuses (note 6)	(6 500 000)	8,629 260
Autres	1 706 000	406 230
Recettes totales	44 383 000 \$	57 669 389 \$
Charges		
Services d'administration et de développement des affaires (note 14)	17 158 000 \$	13 184 465 \$
Aide financière	27 225 000	15 078 006
Perte en raison de la restructuration (note 16)	-	112 368 569
Charges totales	44 383 000 \$	140 631 040 \$
Déficit annuel, et Déficit accumulé, fin de l'exercice	- \$	(82 961 651) \$

Opportunitiés Nouveau-Brunswick État de l'évolution de la dette nette

pour l'exercice terminé le 31 mars

	2016
Dette nette, début de l'exercice	- \$
Déficit annuel	(82 961 651)
Changement net des frais payés d'avance	(19 304)
Dette nette, fin de l'exercice	(82 980 955) \$

Opportunitiés Nouveau-Brunswick État des flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars

	2016
Activités d'opération	
Excédent (déficit)	(82 961 651) \$
Éléments hors-caisse	
Diminution de la provision pour créances douteuses	(3 283 310)
Intérêt capitalisé sur nouveaux prêts	(1 948 791)
Amortissement de l'intérêt sur les prêts consentis à des conditions avantageuses	(913 150)
Variations du fonds de roulement hors-caisse	
Créances générales	(943 010)
Intérêts à recevoir	(893 885)
Frais payés d'avance	(19 304)
Garanties de prêts à recevoir	0
Garanties de prêts à payer	17 030 348
Comptes créditeurs et charges à payer	15 784 256
	(58 148 497) \$
Activités d'investissement	
Nouveaux prêts avancés	(137 231 177) \$
Remboursement de prêts en cours	20 451 047
	(116 780 130)
Placements	(8 331 514)
	(125 111 644)\$
Activités de financement	
Remboursement de prêts à la province du Nouveau-Brunswick	219 569 025 \$
	219 569 025 \$
Augmentation nette de l'encaisse durant l'exercice	36 308 884 \$
Encaisse representée comme Montant à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick	36 308 884 \$

Opportunités Nouveau-Brunswick Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2016

1. NATURE DES ACTIVITÉS

La *Loi constituant Opportunités Nouveau-Brunswick* a été proclamée et est entrée en vigueur le 1er avril 2015. La nouvelle loi a abrogé la *Loi constituant Investir Nouveau-Brunswick* et la *Loi sur le développement économique*, et contient des dispositions transitoires pour la dissolution d'Investir Nouveau-Brunswick et du ministère du Développement Économique. En vertu de ces dispositions, tous les actifs et passifs d'Investir Nouveau-Brunswick et du ministère du Développement Économique sont devenus les actifs et passifs d'Opportunités Nouveau-Brunswick le 1er avril 2015.

Opportunités Nouveau-Brunswick («ONB») a pour mandat :

- ▶ D'être responsable, axée sur la clientèle et proactif en travaillant à la vitesse des affaires.
- ▶ De prendre des décisions d'investissement qui soutiennent la croissance des entreprises et de notre province afin que les deux parties obtiennent un retour sur leur investissement.
- D'avoir des équipes qui permettront d'identifier et de poursuivre des opportunités de croissance rapides stratégiques et réalisables avec les clients.
- De promouvoir les possibilités au Nouveau-Brunswick en dehors de la province et de développer les marchés nationaux et internationaux stratégiques pour les clients.
- D'identifier et de développer des secteurs, des régions ou des projets à grand potentiel de croissance.

2. RÉSUMÉ DES CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES

Méthode Comptable

La direction a préparé les présents états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public.

Classement des actifs

Les actifs sont classés comme des actifs financiers ou non financiers. Les actifs financiers peuvent servir à couvrir les passifs existants ou à financer des activités futures et ne doivent pas être utilisés dans le cours normal des activités. Les actifs non financiers sont acquis. Ils ne servent pas habituellement à couvrir les passifs existants mais à offrir les services gouvernementaux. Ils peuvent être consommés dans le cours normal des activités et ils ne doivent pas être revendus. Les actifs non financiers incluent les frais payés d'avance.

Montant à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick

Le Montant à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick consiste de montants à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick (« la province »). Opportunités NB ne dispose pas de compte bancaire distinct; ses charges et ses recettes sont comptabilisées dans les comptes bancaires de la province.

Placements

Les placements sont comptabilisés au coût. Lorsqu'un placement subit une perte de valeur durable, la valeur comptable de l'investissement est réduite pour tenir compte de cette perte.

Immobilisations corporelles

Opportunités NB a passé en charges des immobilisations corporelles acquises pour une valeur individuelle de 40 000 \$ ou moins. En conséquence, il n'y a aucune immobilisation corporelle à capitaliser ou à amortir durant l'exercice 2016.

Frais payés d'avance

Frais payés d'avance comprennent les avances de voyage, les avances de salaire, et les abonnements aux médias et sont passés en charges au cours des périodes qui devraient en bénéficier.

Recettes et créances

Les transferts gouvernementaux sont comptabilisés en tant que recettes lorsque le transfert est autorisé et qu'il satisfait aux critères d'admissibilités, sauf au cas où et dans la mesure où les stipulations du transfert donnent lieu à une obligation répondant à la définition d'un passif. Les transferts sont comptabilisés en tant que recettes reportées lorsque les stipulations donnent lieu à une obligation. Les transferts sont comptabilisés en tant que recettes dans l'état des résultats lorsque les stipulations relatives au transfert sont respectées.

Les recettes et les créances sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice au moment où elles sont gagnées. Les montants à recevoir, mais jugés être non récupérables, sont comptabilisés comme des créances irrécouvrables.

Les recettes d'intérêt sur les prêts en cours sont comptabilisées lorsqu'elles sont gagnées. Les recettes d'intérêt cessent d'être accumulées sur un prêt en cours lorsque la collection du capital ou des intérêts n'est pas raisonnablement assurée.

Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges sont comptabilisées pour tous les biens consommés et services reçus pendant l'exercice.

Charges de retraite

Le 1^{er} janvier 2014, le régime de pension de la *Loi sur la pension de retraite dans les services publics* (« LPRSP ») a été converti par la province au *Régime à risques partagés dans les services publics* (« RRPSP »). Le RRPSP est un régime de retraite à risques partagés selon la *Loi sur les prestations de pension* du Nouveau-Brunswick. Certains employés d'Opportunités NB ont le droit de recevoir des prestations en vertu du RRPSP. Selon les modalités de cerégime converti, tous les employés classés dans la catégorie à temps plein par l'employeur doivent cotiser à ce nouveau régime. Le régime de retraite est défini comme un régime interentreprises à prestations déterminées auquel cotisent l'employeur et ses employés. Les contributions au régime effectuées par l'employeur sont payées et passées en charge par la province au nom d'Opportunités NB. Opportunités NB n'est pas responsable d'aucun passif non capitalisé et n'a accès à aucun excédent en ce qui concerne les régimes de retraite de ses employés. Pour obtenir d'autres renseignements, reportez-vous à la note ci-dessous concernant les charges d'Opportunités NB payées par d'autres parties.

Allocations de retraite

Certains employés ayant de longs états de service reçoivent une indemnité de départ au moment de leur retraite de la fonction publique. Le régime est financé par la province du Nouveau-Brunswick. La province a apporté des modifications au programme d'allocations de retraite en 2013, de sorte que le personnel de gestion et les employés non syndiqués d'Opportunités NB ont cessé d'accumuler des crédits d'allocation de retraite. Les employés qui participaient à ce programme ont pu choisir de toucher la somme accumulée au lieu de l'allocation de retraite ou, pour ceux comptant plus de cinq ans de service, le choix de différer le versement du montant jusqu'au moment de leur retraite. Les coûts et l'obligation d'Opportunités NB associés au régime et les récentes modifications qui y ont été apportées ne sont pas inclus dans le cadre du présent budget, mais sont comptabilisées dans les états financiers de la province.

Charges d'Opportunités NB payées par d'autres parties

Certains coûts de l'employeur, comme les contributions au régime de retraite et le Régime de pensions du Canada, sont payés et passés en charges par la province pour le compte d'Opportunités NB. Le passif lié aux congés de maladie est imputé à la province dans ses états financiers. Ces charges et les soldes liés aux éléments de l'actif et du passif ne figurent pas dans les présents états financiers. Conformément aux modes de fonctionnement adoptés par Opportunités NB, les soldes de ces régimes demeurent des actifs ou des obligations de la province et ils ne seront pas pris en charge par Opportunités NB.

Obligation constatée pour coûts après fermeture

Opportunités NB constate une obligation pour des coûts après fermeture. Le passif comptabilisé est basé sur des estimations et des hypothèses fondées sur les meilleures données à la disposition de la direction comme l'indique la note 11. Les évènements futurs peuvent considérablement changer le total estimatif des charges, de la capacité utilisée ou de la capacité totale et de l'estimation du passif, qui seraient constatés de manière prospective en tant que redressements des estimations le cas échéant.

Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent les montants à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick, les créances générales, les intérêts à recevoir, les prêts en cours, les comptes créditeurs et charges à payer, ainsi que les prêts à rembourser à la province du Nouveau-Brunswick.

Les instruments financiers sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, plus tous les coûts de transaction directement attribuables, lorsqu'Opportunités NB devient partie aux droit et obligations contractuels de l'instrument financier. La juste valeur représente le montant auquel un actif pourrait être échangé, ou un passif réglé, entre des parties compétentes agissant en toute liberté dans le cadre d'une transaction sans lien de dépendance.

Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés aux actifs financiers ont expiré ou ont été transférés et qu'Opportunités NB a transféré la quasi-totalité des risques et avantages liés aux droits de propriété. Ils peuvent également être décomptabilisés lorsque l'obligation contractuelle a été acquittée, annulée ou est arrivée à expiration.

Opportunités NB classe ses instruments financiers dans les groupes suivants :

Coût ou coût amorti

Les créances générales comprennent les frais de garantie et les frais de location, ainsi que la provision générale contre de telles créances.

Les intérêts à recevoir sont constitués des intérêts sur les prêts en cours, ainsi que la provision sur l'intérêt à recevoir. Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les prêts en cours sont des actifs financiers non dérivés assortis de paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après la comptabilisation initiale, les prêts en cours sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins toute provision pour moins-value sur les prêts lorsque la direction estime que les montant pourraient être non récupérables dans l'avenir.

Les placements sont des actifs financiers évalués au coût et sont examinés pour dépréciation sur une base annuelle. Lorsqu'une baisse est jugée autre que temporaire, le montant de la perte est comptabilisé dans l'état des résultats.

Les comptes créditeurs et charges à payer ainsi que les prêts à rembourser à la province du Nouveau-Brunswick sont comptabilisés en tant que passifs financiers. Après la comptabilisation initiale, les passifs financiers sont évalués au coût amorti par l'application de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Juste valeur

Le montant à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick comprend les quasi-espèces et sont évaluées à la juste valeur, ce qui est présumé représenter la valeur comptable, ce qui constitue le coût historique.

Incertitude de mesure

La préparation des états financiers, en conformité avec les NCSP, exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants constatés des éléments d'actif et de passif à la date des états financiers et qui ont également un impact sur les recettes et les charges déclarées au cours de l'exercice visée.

Les éléments les plus significatifs exigeant le recours à des estimations de la direction se rapportent à l'établissement des provisions pour moins-value, aux obligations constatées pour coûts après fermeture, aux intérêts sur les prêts consentis des conditions avantageuses, aux charges à payer et aux engagements pour les exercices futurs. Il est possible que les résultats réels diffèrent des meilleures estimations de la direction, au fur et à mesure que de nouveaux renseignements deviennent disponibles.

Taxe de vente harmonisée à recevoir

Opportunités NB n'inscrit pas la taxe de vente harmonisée (TVH) dans ses états financiers, car toute TVH payée est remboursée à la province par l'Agence du revenu du Canada (ARC).

Paiements de transfert

Les paiements de transfert sont des transferts d'argent, tels que des subventions, à un organisme sans qu'Opportunités NB obtienne directement des biens ou des services en retour. Les paiements de transfert sont constitués d'aide financière.

Prêts-subvention

Les accords de prêt qui renferment des clauses de remise sont passés en charges d'aide stratégique lorsque la remise est envisagée comme probable.

Provisions pour moins-value

Les provisions pour moins-value sont utilisées pour tenir compte des prêts en cours au moindre du coût et de la valeur de recouvrement nette. Un examen annuel est effectué sur le solde des prêts en cours et une provision est comptabilisée, ce qui reflète les meilleures estimations de la direction quant aux pertes probables.

Prêts consentis à des conditions avantageuses

Les prêts qui sont consentis à des conditions avantageuses sont comptabilisés lorsqu'Opportunités NB exige un taux d'intérêt inférieur au taux d'emprunt de la province sur le marché des capitaux.

2016

2016

La valeur actualisée nette des intérêts consentis à des conditions avantageuses est calculée en utilisant la différence entre le taux d'intérêt exigé et le taux d'emprunt de la province au moment de l'émission du prêt. La partie consentie du prêt est comptabilisé en charges dans l'année d'émission. Ce montant est amorti aux recettes sur une base linéaire sur la durée du prêt. La valeur de ces prêts est la valeur nominale moins la portion non amortie des intérêts consentis.

Intérêt sur les prêts consentis à des conditions avantageuses

L'intérêt non perçu sur les prêts consentis à des conditions avantageuses émis par Opportunités NB est passé en charge durant l'exercice pendant lequel lesdits prêts sont octroyés et amorti dans les recettes au cours de la durée de vie des conditions avantageuses associées aux prêts.

Prêts à rembourser à la province du Nouveau-Brunswick

La province du Nouveau-Brunswick émet des prêts sans intérêt à Opportunités NB qui sont ensuite émis aux clients. Les remboursements des clients sont appliqués contre les prêts à remboursés à la province du Nouveau-Brunswick. Les prêts à rembourser à la province du Nouveau-Brunswick sont calculés à leur valeur nominale, moins les remboursements reçus chaque année.

3. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Opportunités NB est lié à la province et à plusieurs de ses ministères et organismes.

Opportunités NB est tributaire de la province sur le plan financier. Au cours du présent exercice, la province a versé 39,4 millions de dollars à Opportunités NB. Opportunités NB occupe un bureau dont le loyer est payé par la province. La province offre d'autres services comme des services comptables et de la paie.

4. INTÉRÊT SUR LES PRÊTS

	2010
Amortissement de l'intérêt sur les prêts consentis à des conditions avantageuses	913 150 \$
Moins : Frais de retard inversé sur garanties de prêts	(13 993)
Intérêt sur les prêts en cours	<u>6 212 170</u>
	7 111 327 \$

5. RECETTES DES PLACEMENTS

Paiement de dividende reçu de 1837811\$ au cours de l'exercice.

6. RECOUVREMENTS DE CRÉANCES DOUTEUSES

	2016
Recouvrements – prêts et garanties de prêts	2 889 670 \$
Changement des provisions pour moins-value	<u>5 739 590</u>
	8 629 260 \$

7. PRÊTS EN COURS

Prêts en cours :	Transfert lié à la restructuration (note 16)	Activité de 2016	Fin
Solde d'ouverture	213 694 288 \$		
Nouveaux prêts avancés		21 461 158	
Intérêt capitalisé		1 948 791	
Amortissement de la portion sans intérêt aux recettes		913 150	
Remboursements reçus		(20 451 047)	
Remise sur prêts		(650 000)	
	213 694 288	3 222 052	216 916 340
Provision pour moins-value :	4		
Solde d'ouverture	(97 924 269)		
Diminution de la provision		3 283 310	
Remise sur prêts		650 000	
	(97 924 269)	3 933 310	(93 990 959)
Prêts en cours (valeur nette)	115 770 019 \$	7 155 362 \$	122 925 381 \$

8. PLACEMENTS

Placements:	Transfert lié à la restructuration (note 16)	Activité de 2016	Fin
Solde d'ouverture	5 404 881 \$		
Nouveaux placements		2 939 812	
Actions rachetées		(52 717)	
Reprise de perte de valeur durant l'exercice		39 538	
	5 404 881 \$	2 926 633 \$	8 331 514 \$

9. GESTION DES RISQUES

Une analyse des risques importants liés aux instruments financiers d'Opportunités NB est présentée ci-dessous :

a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier ne s'acquitte pas de l'une de ses obligations et fasse subir une perte financière a l'autre partie. Opportunités NB gère ce risque en ayant recours à des procédures d'approbation de crédit pour les demandeurs de prêts et en effectuant une surveillance des paiements des débiteurs. Au 31 mars 2016, le risque de crédit maximal d'Opportunités NB correspond au solde des prêts en cours qui s'élève à 122 925 381 \$.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de régler ou de s'acquitter d'une obligation selon les échéances prescrites ou à un prix raisonnable. Opportunités NB rembourse la province lorsque les débiteurs effectuent des remboursements de prêts. Par conséquent, si un débiteur ne respecte pas ses obligations, Opportunités NB pourrait être incapable de rembourser la province. Opportunités NB gère ce risque en surveillant les remboursements de prêts auprès des débiteurs.

c) Risque lié aux taux d'intérêt

Il s'agit d'un risque attribuable à la possibilité que des fluctuations de taux d'intérêt aient des répercussions sur les flux de trésorerie futurs ou sur les justes valeurs des instruments financiers. Les taux d'intérêts fixes exigés par Opportunités NB sur les prêts en cours sont établis comme ils sont énoncés dans les accords juridiques. Toute variation du taux d'intérêt du marché durant l'exercice n'aurait aucun impact sur les flux de trésorerie d'Opportunités NB.

d) Risque de concentration

Le risque de concentration se produit lorsque le portefeuille de prêts d'un prêteur a une concentration plus élevée de valeur vers soit (1) une entité ou un groupe d'entités (risque de concentration de nom) ou (2) une région, un produit, une industrie ou un secteur particulier (risque de concentration de secteur). En raison de la nature de la dépendance de l'économie du Nouveau-Brunswick sur les industries primaires, le portefeuille de prêts d'Opportunités NB est plus pondéré dans des industries primaires, en particulier l'industrie forestière.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016, Opportunités NB a fait face aux risques de concentration suivants (exposition du portefeuille brut, net de moins-value) :

- ▶ Risque de concentration de nom de 137,0 \$ millions (81,0 %) pour huit entités et groupes corporatifs
- ▶ Risque de concentration de secteur (industrie forestière) de 97,1 \$ millions (57,4 %) pour quinze entités et groupes corporatifs

10. COMPTES CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2016
Comptes créditeurs ordinaires	5 262 817 \$
Salaires et prestations	138 624
Passifs liés aux congés	167 757
TPS/TVH	1 233
Impôts fonciers	60 204
Obligations constatées pour coûts après fermeture (note 11)	3 183 635
Aide financière	6 969 986
	<u>15 784 256 \$</u>

11. OBLIGATIONS CONSTATÉES POUR COÛTS APRÈS FERMETURE

Opportunités NB est responsable de continuer à surveiller et à traiter quatre sites d'enfouissements utilisés par une usine de pâte à papier. Les sites sont maintenant fermés parce qu'ils ont atteint leur pleine capacité et ne nécessitent aucun financement supplémentaire pour les procédures de fermeture. Les charges à payer pour les coûts après la fermeture ont été déterminées selon une estimation des coûts après la fermeture, soit 4 019 231 \$, en dollars à terme.

Les coûts après fermeture ne sont pas estimés d'être engagés dans un proche avenir et pour le but de ce calcul sont estimés d'avoir lieu dans environ 15 ans. Les coûts après fermeture sont augmentés à un taux de 1,85 %, soit le taux d'inflation historique IPC moyen du Nouveau-Brunswick de 15 ans. Les coûts après fermeture sont actualisés en dollars d'aujourd'hui au taux de 3,23 %, soit le taux du coût de fonds pour la province du Nouveau-Brunswick de 15 ans.

Au 31 mars 2016, les coûts après fermeture sont estimés à une valeur actuelle nette de 3 183 635 \$ (la « valeur actualisée nette ») qui ne sont pas financés par Opportunités NB. La direction estime que le financement des coûts après fermeture n'est pas un problème, car la possession ultime survient à la province du Nouveau-Brunswick qui a la capacité financière future pour régler toute obligation.

12. PASSIFS ÉVENTUELS

a) Garanties de prêts

Opportunités NB a fourni des garanties en ce qui concerne des facilités de crédit de différentes entités. Au 31 mars 2016, il y avait vingt-trois garanties en cours pour une valeur totale de 51 310 873 \$ avec une provision de 17 030 348 \$.

b) Obligations juridiques

Opportunités NB peut faire l'objet d'un litige dans le cadre de ses activités. Selon la direction, aucune exposition importante n'existe à ce moment et, par conséquent, la direction n'a pas enregistré une provision pour pertes dans les états financiers.

13. PRÊTS À REMBOURSER À LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

	2016
Valeur comptable totale du portefeuille	216 916 341 \$
Intérêt consenti	9 487 572
Portion amortie	(6 834 888)
Valeur nominale totale du portefeuille	<u>219 569 025 \$</u>

14. SERVICES D'ADMINISTRATION ET DE DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES

	2016
Salaires et prestations	7 797 722 \$
Autres services	4 616 066
Matériaux et fournitures	117 695
Biens immobiliers	541 969
Subventions et contributions	110 662
Autres charges	351
Total	<u>13 184 465 \$</u>

15. ENGAGEMENTS

Les montants suivants sont des engagements financiers éventuels pour des accords d'aide financière.

Exercice terminant	
le 31 mars	Engagements
2017	43 235 757 \$
2018	15 646 032
2019	7 457 449
2020	3 996 067
2021	3 434 250

16. TRANSACTION DE RESTRUCTURATION

Le 1er avril 2015, une transaction de restructuration a été accomplie qui a abouti à la création d'une nouvelle société, Opportunités Nouveau-Brunswick. Opportunités Nouveau-Brunswick a été créé à partir de la restructuration de l'ancien ministère du Développement Économique du Nouveau-Brunswick et d'Investir Nouveau-Brunswick. La Société a été créée pour diriger et faciliter l'exécution des opportunités de croissance élevée qui permettront d'accélérer la croissance du secteur privé et la création d'emplois au Nouveau-Brunswick et à fournir de l'assistance et de faciliter l'accès aux actifs et services du gouvernement du Nouveau-Brunswick pour soutenir les opportunités. Les provisions de la *Loi constituant Opportunités Nouveau-Brunswick* ont prévu le transfert de tous les actifs, les passifs, les droits et obligations des organismes prédécesseurs à Opportunités NB. Les coûts liés aux restructurations ont été minimes et donc n'ont pas été identifiés séparément. Tous les coûts liés à la restructuration ont été imputés aux résultats lorsqu'ils ont été engagés. À la suite de la restructuration, les actifs et passifs dans les classifications des états financiers suivants ont été comptabilisés par Opportunités

Valeur comptable des prédécesseurs

Montant à recevoir de la province du NB.	8 566 371 \$
Créances sur garanties de prêts	2 733 894
Provision pour intérêt sur prêts	(3 927 849)
Provision pour créances douteuses	(97 924 269)
Provision pour créances générales	(818 047)
Intérêt sur prêts	5 122 750
Prêts en cours	213 694 288
Autres créances	1 758 765
Frais payés d'avance	9 330
Placements	<u>5 404 881</u>
Total des actifs comptabilisés	<u>134 620 114 \$</u>
Comptes créditeurs et charges à payer	7 143 083
Provision pour garanties de prêts	22 585 478
Prêts à rembourser à la province du NB.	217 260 122
Total des passifs comptabilisés	246 988 683 \$
Gains / pertes comptabilisés dans l'état des Résultats en raison de la restructuration	(112 368 569) \$

Les ajustements mentionnés ci-dessus ont eu lieu pour 1) aligner avec la politique comptable d'ONB relative à la comptabilisation des immobilisations corporelles et 2) pour refléter le transfert des passifs des avantages sociaux futurs, des congés de maladie et de vacances à la province du Nouveau-Brunswick.

Opportunités Nouveau-Brunswick Rapport annuel 2015-2016

onbcanada.ca

Tél: +1.506.453.5471

Sans frais: +1.855.746.4662 (in North America)

Télec: +1.506.444.4277 Courriel: info@onbcanada.ca

Place 2000 250 Rue King Fredericton, N.-B. E3B 9M9 Canada

Province du Nouveau-Brunswick C.P. 6000, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1 CANADA

ISBN (édition bilingue imprimée) ISBN 978-1- 4605-0941-8 ISBN (version anglaise en ligne) ISBN 978-1-4605-0942-5 ISBN (version française en ligne) ISBN 978-1-4605-0943-2

ISSN (version bilingue imprimée) ISSN 2371-5596 ISSN (version anglaise en ligne) ISSN 2371-560X ISSN (version française en ligne) ISSN 2371-5618

